

Jean-François Mitsch exclu du PS



[Olivier Mouton](#) Journaliste politique au Vif/L'Express

06/02/18 à 11:19 - Mise à jour à 11:19

Source: Le Vif

Le conseiller communal de Genappe, lanceur d'alerte de l'affaire Ores, a été exclu lors d'un vote par sa section locale. Il introduit un recours.



Jean-François Mitsch, conseiller communal dans l'opposition à Genappe, a été exclu du PS lors d'un vote en assemblée générale intervenu dimanche. Il s'était fait connaître hors de la commune par ses questions à répétition formulées dans le cadre de l'affaire Ores : depuis 2013, il interrogeait notamment un double marché de rachat du réseau d'énergie à Electrabel, via des intercommunales de financement. "L'exclusion a été votée à une large majorité", confirme Alain Mathieu, président de l'USC de Genappe au Vif/ L'Express. Cette décision survient après une plainte déposée par ses deux colistiers au conseil communal, exaspérés par le fonctionnement individualiste de leur collègue.

Jean-François Mitsch a déposé un recours devant les instances compétentes, à savoir la fédération du PS du Brabant wallon. Il se dit étonné et déçu par cette décision "minable". S'il reconnaît avoir exercé sa liberté de conseiller sur certains dossiers, c'était faute de réunion de concertation ou de dynamique interne à la section, plaide-t-il. En renvoyant au travail considérable de contrôle démocratique qu'il a accompli depuis son passage d'Ecolo au PS, en 2013. "Mais il n'y a visiblement pas de volonté de modifier les pratiques au sein du PS", explique-t-il.

Cette décision intervient deux semaines après qu'un rapport de l'administration, commandité par le précédent gouvernement wallon PS-CDH, ait nié tout dysfonctionnement majeur dans le cadre des marchés impliquant Ores et Electrabel.